



LES ENSEIGNEMENTS INTERDISCIPLINAIRES ET PARCOURS À ROCHAMBEAU

Prénom : _____

Nom : _____

Classe : _____



LES ENSEIGNEMENTS INTERDISCIPLINAIRES ET PARCOURS

Dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB), les élèves de troisième doivent passer une épreuve orale de soutenance d'un projet qu'ils ont mené durant des enseignements pratiques interdisciplinaires (E.P.I) ou d'un des parcours éducatifs qu'ils ont préparé tout au long de leur scolarité au collège.

QU'EST-CE QU'UN ENSEIGNEMENT PRATIQUE INTERDISCIPLINAIRE OU E.P.I ?

L'enseignement pratique interdisciplinaire ou E.P.I est un enseignement qui n'a pas d'horaire dédié mais qui est pris sur la dotation horaire de chaque discipline. C'est un **projet interdisciplinaire** dans lequel les enseignants qui y participent doivent traiter **une partie du programme de leur matière**. Le travail s'appuie sur une démarche de projet élaborée à partir d'une question concrète.

Les élèves préparent cet E.P.I par groupe ou individuellement **et doivent réaliser une production concrète** : objet, vidéo, texte, présentation orale, site Internet, création de jeux, lecture intégrale d'un livre, visites d'entreprises, d'institutions, partenariats culturels, travail autour d'un film, d'un cinéaste...

Chaque E.P.I est coordonné par un enseignant, et au sein de chaque classe, un professeur référent aide les élèves à la mise en forme de la production.

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (P.E.A.C)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle ou PEAC est un enseignement complémentaire mis en place, à Rochambeau, dans toutes les classes de collège. C'est un enseignement qui n'a pas d'heures dédiés, mais qui est pris sur la dotation horaire de chaque discipline. Comme l'E.P.I, c'est un **projet interdisciplinaire** qui s'appuie sur une démarche de projet élaborée à partir d'une question concrète.

Les élèves préparent ce projet par groupe ou individuellement **et doivent réaliser une production concrète** : objet, vidéo, texte, présentation orale, site Internet, création de jeux, lecture intégrale d'un livre, visites d'entreprises, d'institutions, partenariats culturels, travail autour d'un film, d'un cinéaste...

Le P.E.A.C repose sur les trois champs d'activités :

- Des **rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;

- Des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- Des **connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

PROJETS PROPOSÉS À ROCHAMBEAU

THEME	CLASSE	DISCIPLINES	PROJET	
La comédie musicale <i>Coord. M. Charette</i>	6ème	Musique	Jouer, chanter et danser dans une comédie musicale. Cette année (2019) : <i>Aladdin</i> Michel Durand, chorégraphe du Cours Florent à Paris assure la mise en scène.	PEAC
Un artiste en résidence <i>Coord. Mme Angoulvant</i>	5ème et Options	Arts	Travailler avec un artiste pour réaliser une production commune	PEAC
La semaine des langues <i>Coord. Mme. Martinez</i>	4ème	Langues vivantes	Organiser et participer une semaine de découverte des langues à Rochambeau	PEAC
Les oiseaux de la Baie <i>Coord. Mme Angoulvant</i>	4ème	SVT Arts plastiques Documentation	Créer une planche muette de bande dessinée pour illustrer la biologie d'un des oiseaux d'Audubon l'oiseau de leur choix.	EPI
Projet autour du Camps des Mille <i>Coord. Mme. Viens-Kolb</i>	3ème	Histoire-EMC Arts	Une exposition sur "créer c'est résister" Le Camp des Milles	PEAC

ÉVALUATION DES PROJETS E.P.I et P.E.A.C

Dans chaque discipline concernée, les enseignants notent l'élève sur les contenus disciplinaires du thème et la méthode. En supplément, la production finale du PEAC et de l'EPI est évalué par les enseignants référents. Une rubrique E.P.I / P.E.A.C figure sur le bulletin trimestriel et fait apparaître le thème de l'E.P.I / P.E.A.C ainsi qu'une remarque générale sur la production:



- **Très bonne maîtrise** : Le degré de maîtrise des connaissances et des compétences travaillées est très satisfaisant. L'implication au sein du groupe pour réaliser le travail est excellente. La production est de grande qualité et reflète une démarche cohérente.
- **Bonne maîtrise** : Le degré de maîtrise des connaissances et compétences travaillées est satisfaisant. L'implication au sein du groupe pour réaliser le travail est convenable. La production est bonne, mais perfectible. Elle reflète une démarche satisfaisante, mais dont le contenu peut être développé.
- **Maîtrise fragile** : Le degré de maîtrise des connaissances et des compétences est moyen. Les capacités à s'impliquer au sein du groupe sont perfectibles. La qualité de la production est améliorable et reflète une démarche parfois maladroite ou incomplète.
- **Maîtrise insuffisante** : Le degré de maîtrise des compétences et des connaissances est insuffisant. Les capacités à s'impliquer au sein du groupe sont en deçà des attentes. La démarche manque de cohérence, ce que reflète une production dont la qualité est insuffisante.

L'ORAL DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET¹ ET LES E.P.I / P.E.A.C (classes de troisième uniquement)

Dans le cadre du Diplôme National du Brevet, les élèves de troisième présentent à l'oral un des projets qu'ils ont conduit dans le cadre de l'un des E.P.I ou P.E.A.C durant l'année de troisième ou durant les années précédentes.

Organisation générale

La durée de l'épreuve est de 15 minutes. Cette épreuve orale est conçue comme une soutenance qui a pour but d'évaluer la capacité de l'élève à exposer sa démarche et les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe de 3 maximum, mais sont évalués individuellement.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe. L'épreuve est notée sur 100 points :

- maîtrise de l'expression orale : 50 points ;
- maîtrise du sujet présenté : 50 points.

La grille d'évaluation de l'oral figure en ANNEXE 1 en fin de document.

Cas des élèves choisissant un projet en deux langues

Dans le cas d'un E.P.I. réalisé dans le cadre des enseignements en anglais ou autre langue étrangère, les élèves doivent **obligatoirement présenter leur projet en français**. Les questions pourront être adressées au candidat en anglais ou dans une autre langue en

¹ <http://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>



rapport avec la thématique de l'E.P.I. Dans son évaluation, le jury valorise cette prestation, dès lors qu'un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue concernée est atteint par le candidat. Les présentations du P.E.A.C. et l'entretien qui suit doivent se faire obligatoirement en français.

Organisation pratique de l'épreuve pour les classes de troisième

L'élève doit remettre au plus tard **au mois de février** le sujet retenu pour son oral à son professeur principal. À cet effet, il complétera une grille indiquant son choix et la langue dans laquelle l'élève désire faire sa présentation. Il /elle fera signer cette fiche par l'un de ses représentants légaux. L'épreuve orale se déroule à la **fin du mois de mars** sur le campus de Forest. Chaque candidat reçoit une convocation **7 jours avant l'épreuve**. L'oral se déroule devant un jury constitué de deux professeurs.

Si, pour un motif valablement justifié (certificat médical), l'élève convoqué ne se présente pas à l'épreuve orale à la date de sa convocation, un oral de rattrapage sera organisé. Si le candidat ne se présente pas à cette épreuve de rattrapage, le candidat n'obtiendra aucun point à l'épreuve orale.

Comment préparer l'oral?

Afin de préparer l'oral, chaque élève doit rédiger une fiche de synthèse (ANNEXE 2) et utiliser l'aide mémoire ci-après :

À PENSER	CONSEILS	AIDE-MÉMOIRE
<p>Présenter le sujet choisi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'intitulé de l'E.P.I / P.E.A.C, la thématique à laquelle il appartient et les disciplines qui ont participé à cet E.P.I / P.E.A.C. ● La problématique posée. ● La résolution de cette problématique - la ou les démarches retenues, les outils utilisés, les connaissances acquises et les compétences acquises, difficultés rencontrées. ● Vous n'oublierez pas de porter un regard critique sur la réalisation de votre sujet et l'expérience acquise. 	<ul style="list-style-type: none"> ● N'oubliez pas qu'un bon oral est un oral vivant. Prenez vos notes, mais ne les lisez pas en permanence. ● Lors de votre oral, vous pouvez apporter un carnet de bord, une réalisation de votre sujet, votre rapport de stage ou tout autre document utile.
<p>Posez-vous les questions suivantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Quelle est la problématique qui m'a été posée ? ● Comment j'ai résolu cette problématique ? ● Quelle(s) connaissance(s), j'ai utilisé dans les différentes matières qui participent à l'E.P.I / P.E.A.C ? ● J'ai travaillé seul(e) ou en groupe ? Quelles sont les activités que j'ai réalisées ? ● Quels sont les outils que j'ai utilisés? ● Ma réalisation correspond-elle au problème posé? ● Quel est ou quels sont les points que j'aurais pu améliorer ? ● Quelle expérience, je tire de mon projet ? ● Quels ont été mes points forts et mes points faibles? 	<p>Pour votre oral, ayez une tenue soignée, arrivez à l'heure, attendez que le jury vous demande de vous asseoir, dissimulez votre stress en restant bien souriant et à l'écoute du jury.</p>

ANNEXE 1: GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB²

EVALUATION ORALE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET		
Durée de l'oral: 15 minutes (5 mn pour l'exposé, 10 mn pour l'entretien)		
E.P.I	P.E.A.C	Autre:
NOM:	PRÉNOM:	CLASSE:
THÈME:		JURY #
MAÎTRISE DE L'EXPRESSION ORALE	S'exprimer de façon maîtrisée et audible	/10
	Organiser ses propos et utiliser un vocabulaire adapté	/10
	Se détacher de ses notes pour exposer une situation	/10
	Etre capable de reformuler des propos, des idées pour se faire comprendre	/10
	Participer, de manière constructive, à des échanges oraux	/10
PARTIE 1 TOTAL DES POINTS		/50
MAÎTRISE DU SUJET PRÉSENTÉ	Expliquer les objectifs ou la problématique du sujet présenté	/10
	Expliquer sa démarche choisie: les étapes et les outils	/10
	Citer des connaissances et des compétences acquises	/10
	Etablir les liens entre les différentes disciplines incluses dans le projet	/10
	Analyser sa pratique et porter un regard critique sur les résultats.	/10
PARTIE 2 TOTAL DES POINTS		/50
TOTAL DES POINTS		/100
COMMENTAIRES:		
NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY		

² Cette fiche d'évaluation est susceptible d'être modifiée en fonction des directives ministérielles.



ANNEXE 2: FICHE DE SYNTHÈSE POUR L'ÉLÈVE

Cette fiche a pour objectif d'aider les élèves à préparer la soutenance de leur E.P.I. / P.E.A.C.
Elle doit être rédigée, avec le professeur référent, pour tous les E.P.I. / P.E.A.C.

TITRE DE L'E.P.I. / P.E.A.C.
NOM DU PROFESSEUR RÉFÉRENT :
NOMS DES PROFESSEURS :
DATE DE DÉBUT DE L'E.P.I. / P.E.A.C. :
DATE DE FIN DE L'E.P.I. / P.E.A.C. :

NOM
PRÉNOM
CLASSE

MATIÈRES DE L'E.P.I. / P.E.A.C.
RESSOURCES UTILISÉES



POINTS POSITIFS
DIFFICULTÉS
TRAVAIL SEUL OU DE GROUPE ? <i>Si travail de groupe, donnez le nom des équipiers et expliquer comment s'est réparti le travail au sein du groupe</i>
PRODUCTIONS <i>Description</i>